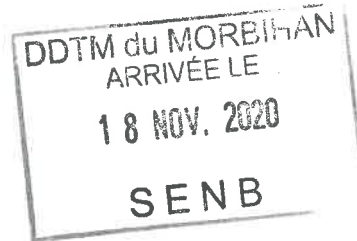


# Mairie de DAMGAN

56750



Téléphone : 02 97 41 10 19  
Télécopie : 02 97 41 22 40  
mail : mairie@damgan.fr



Damgan, le 16 novembre 2020

DDTM du Morbihan  
A l'attention de M. le Directeur  
Service Eau Nature et Biodiversité  
1, allée du Général le Troadec  
BP 520  
56019 Vannes Cedex

**Yvon TOUDIC**

Directeur des Services Techniques

[dst@damgan.fr](mailto:dst@damgan.fr)

02 97 41 27 45

Nos réf : 2020-129/JML/YT/CP

Objet : renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration de DAMGAN

LR/AR

Monsieur le Directeur,

Je viens de prendre connaissance de votre courrier du 30 septembre 2020, nous invitant à vous transmettre les schémas directeurs des eaux usées et pluviales, demandés par le SAGE Vilaine.

Actuellement, nous avons en notre possession un zonage du réseau d'eaux usées et pluviales de 2013, annexé à notre PLU et son actualisation faite en juin 2017. Mes services se sont chargés de vous transmettre ses documents sous format dématérialisé, le 13 novembre 2020. *la t - su regu*

Au vu de ses nouveaux documents, je vous sollicite pour me confirmer la nécessité de réaliser les 2 schémas directeurs demandés.

L'étude sous-jacente à la réalisation de ces schémas directeurs requiert une durée de 2 ans (incluant le temps de la consultation, les demandes de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et les mesures de terrain à réaliser sur les différentes périodes de l'année).

Aussi, tous ces démarches entraineront une prolongation de l'autorisation provisoire de rejet, au-delà de décembre 2021.

Dans l'attente de votre réponse je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Marie LABESSE

